



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés

Luxembourg, le 19 novembre 2020

REÇU
Par Aiff Christian, 11:29, 19/11/2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une **question urgente** à Monsieur le Ministre de l'Economie, à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias et à Madame le Ministre de la Santé concernant le blocage par POST Luxembourg de SMS envoyés par un laboratoire dans le cadre du *large scale testing*.

Le 2 novembre 2020, le Ministère de la Santé annonçait sur son compte Facebook :

« Ne faites confiance qu'aux sources officielles! Certains d'entre vous ont reçu de faux résultats de tests COVID-19 via la messagerie de Facebook. Veuillez noter que les résultats des tests PCR sont uniquement envoyés par SMS ou par courrier. »

Selon l'édition du tageblatt, il y a pourtant eu des problèmes dans la transmission de ces messages en raison d'un filtre anti-fraude de POST Luxembourg. Toujours, d'après cet article, un filtre anti-fraude de POST Luxembourg bloquerait les SMS envoyés par des prestataires qui ne sont pas conformes aux standards de sécurité internationaux.

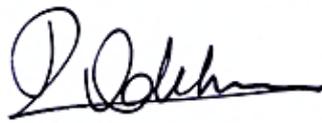
C'est dans ce contexte que j'aimerais poser les questions suivantes à Madame et Messieurs les Ministres :

- Les Ministres peuvent-ils m'indiquer sur quelle période les SMS du laboratoire en question ont-ils été bloqués ?
- Est-ce que tous les SMS envoyés pour le compte du laboratoire en question n'ont pas pu être transmis ?
- Combien de SMS n'ont, en raison du blocage opéré par POST Luxembourg, pas pu arriver à destination ?
- Y a-t-il récemment eu, au niveau du laboratoire en question, un changement au niveau du / des *provider(s)* pour l'envoi des SMS ?
- Le problème détecté concernait-il uniquement les clients de POST Luxembourg ?
 - Dans l'affirmative, existe-t-il une liste officielle reconnue au niveau international / européen de prestataires de service de messagerie mobile « fiables » sur lesquels POST Luxembourg s'est greffé ? Si tel n'est pas le cas, sur quelle base

POST Luxembourg décide qu'un prestataire ne respecte pas les standards de sécurité internationaux ? Comment se fait-il que les autres opérateurs de téléphonie mobile actifs au Luxembourg ne se conforment pas aux mêmes « standards » ?

- Dans la négative, quels autres prestataires de téléphonie mobile avaient opéré de tels blocages ? Combien de SMS étaient concernés et sur quelle période ?
- Les Ministres ne considèrent-ils pas que cet incident porte un coup dur à la lutte contre la propagation du virus ? Les Ministres ne considèrent-ils pas que les services étatiques auraient davantage dû informer le public à ce sujet ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Adehm', with a horizontal line underneath.

Diane Adehm
Députée